

FORMATION :

Risques d'agression en milieu professionnel

Public Concerné

Tous les salariés ou cadres en relation avec le public, ou effectuant des tâches les exposant à de possibles violences morales ou physiques.

Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'adapter son comportement face à un agresseur afin d'assurer au mieux sa propre sécurité et celle de son entourage pour apporter une protection face aux agressions au travail, aux risques psycho-sociaux, aux agressions verbales au travail et à la violence au travail.

L'expérience montre que les personnes ayant suivies cette formation réagiront beaucoup mieux que celles n'ayant pas été préparées face aux agressions au travail, aux risques psycho-sociaux, aux agressions verbales au travail et à la violence au travail. Les conséquences psychologiques s'atténuent plus facilement, l'interruption temporaire de travail est diminuée, et même quelque fois supprimée.

Prérequis

- Pas de prérequis nécessaire

Durée et Nombre de Stagiaires

- 1 jour, soit 7 heures pour un groupe allant de 1 à 10 stagiaires.

Lieu de la Formation

- ✓ Sur site ou dans nos locaux (dates à votre convenance).

Références Réglementaires

- ✓ Risque d'agression : Articles L4121-1 et L4121-2 du Code du Travail.
- ✓ Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Contenu de la Formation

- ✓ **Enseignements théoriques – Formation agression au travail**
 - Réglementation (légitime défense).
 - Notion de communication.
 - Professions à risques et facteurs de risques.
 - Typologie des agressions.
 - Atteintes physiques et psychiques.
 - Comportements à adopter.
 - Prévention du « Risque Agressions ».

- Gestion du stress post traumatique.
- Vidéos.
- ✓ **Enseignements pratiques – Formation agression au travail**
 - Etudes de cas.
 - Exercices de simulation d'agressions.
 - Initiation à quelques techniques de dégagements sur des agressions physiques (si demandé par le client).

Equipe Pédagogique - Qualification des Intervenants

- Nos formateurs, sont des formateurs en prévention des risques expérimentés sur ce thème.
- Responsable Pédagogique : LAKAL Bruno.

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues

La formation théorique se déroule en salle avec notre matériel de projection (projection du cours théorique).
Remise d'un support stagiaire à chaque participant.

Modalités de mise en œuvre

- Les stagiaires devront venir en formation en tenue de travail (avec leurs EPI : gants, chaussures de sécurité, casque si nécessaire).

Evaluation et Sanction

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session.
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des méthodes transmises à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
- **Sanction** : Attestation de stage.